

Nouvelle gouvernance !

Depuis le début de l'année, nous avons affaire à une nouvelle direction à la tête de la DRLOI. M. BINET, ex directeur de Wissous, puis de Poitiers (qu'il a fermé) remplace M. MARTIN, parti en TPAS. Ce changement de tête marque aussi un rapprochement avec la DRIC (direction des PIC), puisque M. BINET en reste le n° 2 (et peut-être même n° 1 puisque nous avons appris le départ de M. ZATTI). Même si celui-ci nous assure que rien ne va changer dans l'immédiat, qu'il est dans la continuité de ce que faisait la précédente direction, on ne peut que s'interroger sur le rapprochement DRLOI/DRIC à plus long terme ! Les directeurs passent, mais les projets de réorganisation continuent.

C'est à présent le secteur des transports qui est touché. Nous avons déjà la fermeture de l'agence transport de Villeneuve-la-Garenne décidée par l'ancienne équipe. Dernièrement, l'annonce a été faite de la fermeture de celle de Rungis. Même si celle-ci est "tempérée" par l'ouverture d'une agence transport à Bonneuil et une à Wissous, le personnel est mis devant le fait accompli. Dans ce projet, sont aussi touchées les nuits des agences de Savigny-le-Temple et d'Ivry. SUD a dénoncé ce projet sans véritable motivation autre que financière, et particulièrement anxiogène sur le plan humain (voir page 3). Enfin, pour pallier la baisse du courrier, la DRLOI a sorti de son chapeau le projet FLUOW. Il s'agit, pour les chauffeurs, de transporter et livrer des vélos à assistance électrique vers 200 points de livraison sur l'ensemble de l'Ile-de-France (voir page 3).

Sur la plaque Roissy, la deuxième phase de réorganisation a démarré avec de nouveaux transferts de trafic et de personnel, principalement du HUB vers la PIAC. La PIAC devient un centre de traitement de l'ouverture Import quand le HUB devient un centre Export. Si l'avenir de la PIAC semble assuré avec de nouvelles activités, il y a de l'inquiétude au HUB puisque les agents voient le trafic partir sans activité de remplacement. Et ce ne sont pas les Colis Export venant de Chilly-Mazarin (en voie de fermeture) qui vont combler les trous dans la raquette (voir page 4).



Sur Bonneuil et Brie, on assiste à un jeu de chaises musicales. L'actuel patron de Brie va rejoindre le pôle transport de la DRLOI quand la patronne de Bonneuil devient directrice d'établissement de Brie. Un appel à candidature est en cours pour le site de Bonneuil. Bonneuil justement, là où un nouveau CHSCT est en place suite aux dernières élections et où la collusion CFDT/direction apparaît au grand jour au détriment des conditions de travail et de sécurité des salariés du site (voir page 2 et 4).

Enfin, nous ne pouvons pas terminer cet édito sans parler du nouvel accord sur les horaires à SINCRO, service basé à Bonneuil et qui s'occupe de la régulation Ile-de-France. Quatre réunions de négociations où SUD a bataillé pour que les collègues aient des horaires décents, notamment les personnels de nuit. Une absence de la CFDT et de FO tout au long des négociations. Et au final, une signature de la seule CFDT sur la proposition d'accord (voir page 2). C'est le nouveau dialogue social en vogue à la DRLOI !

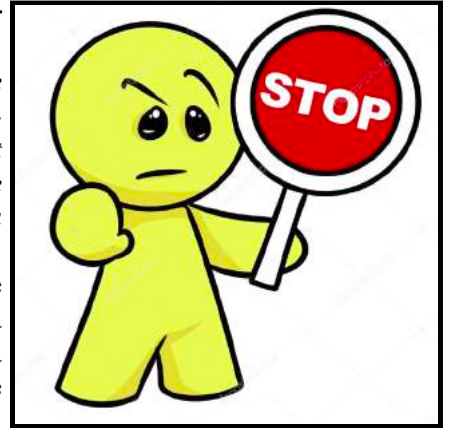
 M
D
i
c
e
O

Brie CNAP : Mise en garde !

En prévision de l'arrivée de la directrice de BONNEUIL PFL à la tête de l'établissement, la section SUD a tenu, lors d'une table ronde locale où celle-ci était présente, à lire une déclaration préalable dont nous publions quelques extraits :

« Monsieur Guérin, dans quelques jours vous quitterez vos fonctions après 5 années passées à la direction du centre. Nous avons eu et avons encore des divergences avec vous, notamment sur la gestion des effectifs. Néanmoins, la section SUD du CNAP a partagé votre approche du management, consistant à prioriser la pédagogie sur la sanction, même si nous déplorons l'augmentation des cas de discipline ces derniers mois. L'annonce de votre arrivée, Madame CLIQUENNOIS, a suscité une certaine inquiétude sur le centre. Il n'est pas question ici de vous faire un quelconque procès d'intention. Néanmoins, nous serons extrêmement vigilants à ce que les dérives managériales constatées sur BONNEUIL PFL ne se reproduisent pas sur notre centre. Comme nous l'avions dit à vos prédécesseurs, la logistique et le courrier sont deux métiers différents. Vouloir appliquer aveuglément les process du courrier, tant en termes d'organisation que de management, amènera irrémédiablement à une crispation du dialogue social. La sauvegarde de nos conditions de travail impliquerait automatiquement l'emploi de méthodes que nous n'avons pas eu à utiliser durant la gestion du centre par Messieurs Guérin et Allias. Mais nous ne doutons pas que vous partagerez notre vision du dialogue social et que vous vous inscrirez dans la continuité de l'équipe sortante et non dans la rupture ».

Suite à cette déclaration, Mme CLIQUENNOIS a tenu à répondre disant qu'elle se situerait dans la continuité de l'équipe sortante. La CFDT, comme d'hab, a défendu mordicus la nouvelle directrice dénonçant même les tracts « odieux » de la section SUD de BONNEUIL PFL. La section SUD de BRIE sera plus que vigilante et jugera aux actes !



BONNEUIL PFL : Réorganisations et inquiétudes

L'actualité de ce début d'année a été l'annonce de profonds changements concernant l'organisation de la plateforme courant 2019. Il est prévu une réorganisation au niveau des process de production avec la mise en place de l'outil traçabilité. Malgré l'existence de groupes de travail sur ce sujet, rien ne filtre sur les nouvelles façons de travailler lorsque la traçabilité sera mise en œuvre. Actuellement, il y a nécessité de passer les CE30 directs en provenance des autres centres à l'injection lorsqu'ils contiennent moins de 6 Baks ou K7, ceci afin d'éviter l'engorgement sur les futures rampes de traçabilité. Or, vu leur nombre important, le chantier « injection » se retrouve régulièrement saturé par ces structures en attente de traitement.

Réorganisation également sur le plan managérial avec le départ de l'actuelle directrice qui doit intégrer le CNAP de BRIE le 3 juin



2019 (voir ci-dessus). Comme il n'y a, à ce jour, personne pour la remplacer, elle pourrait se retrouver à la tête des deux centres pendant un temps indéterminé. Dès lors une question se pose : comment une personne, directrice de centre qui plus est, peut-elle occuper deux postes (aussi éloignés) à la fois ? Il est à craindre qu'elle sera beaucoup plus impliquée dans un centre qu'elle vient d'intégrer que dans un centre où

elle est sur le départ... Or cela pose un problème pour les négociations futures concernant le développement des nouveaux processus de production, les renégociations d'horaires ou encore l'installation d'une agence transport sur le site, début 2020... Alors que 2019 doit être une année de « grands chambardements », nous ne savons toujours pas qui pilotera la mise en place de ces différents projets. A moins qu'on nous laisse les clefs ? Chiche !

SINCRO : un accord au forceps !

Le service de SINCRO s'occupe de la régulation Ile-de-France. Il est basé sur le site de la PFL de BONNEUIL, mais dépend de la direction de la DRLOI. Il comporte 19 personnes qui travaillent en jour et en nuit. L'accord régissant les horaires arrivant à échéance le 30 avril 2019, la direction de ce service a proposé une négociation afin d'arriver à un nouvel accord pour le 1er mai. La version initiale proposée était en dessous de tout puisque la direction voulait absolument découper les horaires en 3 régimes de travail dont un régime de nuit de 23H00/7H00 ! Après 4 séances de négociations, SUD avec l'appui d'une grosse partie du personnel a réussi à ce que les horaires proposés soient un peu plus acceptables, notamment en incluant dans les horaires de jour une brigade en mixte et en imposant une brigade de nuit qui démarre à 21H00 et finit à 6H00. Il faut noter que seuls SUD et CGT ont fait le déplacement lors de 4 séances de négociations. CFDT et FO ne se sont même pas donnés la peine de venir !!! Pour autant, la CFDT a signé sans broncher, allant à l'encontre de l'avis majoritaire du personnel. Notons encore que la responsable de service, qui n'avait pas la main lors de négociations, a présidé le Comité Technique qui a suivi... Curieuse conception du dialogue social à la DRLOI !!!

Le personnel appréciera ! Même si les petites avancées contenues dans l'accord sont à mettre à l'actif de SUD, il n'était pas question pour nous de signer l'accord. La consultation effectuée auprès du personnel, en jour comme en nuit, était largement défavorable à une quelconque signature.

Camions jaunes : Ça va secouer !

FLUOW : un projet FLOU(ow)

Afin de contrecarrer la baisse du courrier, la DRLOI n'est jamais en reste pour trouver de nouvelles activités à confier aux conducteurs des camions jaunes. Rassurez-vous, elle ne va pas essayer de récupérer le transport effectué par les boîtes privées, les fameux camions blancs qui prennent de + en + d'activités, notamment dans le secteur du colis. Il s'agit là de transporter des vélos à assistance électrique (VAE) afin d'inciter les franciliens à adopter le vélo comme transport quotidien. Pour 40€ par mois, chaque francilien pourra disposer d'un VAE à la location pendant une période ne pouvant pas excéder 9 mois. L'idée est qu'après, le locataire achète son propre vélo ! La DRLOI va donc être prestataire de la nouvelle filiale FLUOW dont La Poste détient 51% des parts pour livrer les VAE des 3 techno-centres situés à BOBIGNY, IVRY et COLOMBES vers les 200 points de livraison en Ile-de-France et en retour. Le démarrage de cette activité doit se faire au 1er septembre 2019. Si sur le papier glacé et selon les discours de la direction, tout promet de bien se passer, beaucoup de questions se posent. Et SUD les a posées sans pour autant avoir de réponses satisfaisantes. Comment les vélos sont-ils transportés dans le camion ? Qui est responsable de l'état du vélo lorsqu'il est remis dans le point de livraison (bureau de poste par exemple) ou directement chez le client ? Quelle est la procédure exacte de livraison ? Comment seront formés les chauffeurs ? Quelle utilité de transporter les vélos des techno-centres vers des lieux de stockage à BOBIGNY ou IVRY plutôt que d'aller directement les chercher dans les techno-centres ? Comment gérer les lignes avec du courrier, du colis et des vélos, voire des palettes dans le même camion ? Au vu de l'absence de réponses claires à ces questions, SUD exprime les plus grandes réserves sur ce projet. Par ailleurs, nous demanderons la tenue d'un CHSCT extraordinaire avant sa mise en place. A suivre donc !



Villeneuve-la-Garenne AT : Fermeture des portes le 17 juin !

Suite à l'annonce en juin 2018 de la fermeture de la PIC de Villeneuve-la-Garenne, l'agence transport située à l'intérieur va fermer par ricochet ! Ceci, alors même que les chauffeurs n'étaient là que depuis deux ans ! Il aura fallu toute la ténacité de SUD, syndicat majoritaire sur le site, pour que la quarantaine de personnes présentes sur le site trouve un point de chute à peu près convenable, même si le choix du moins pire est toujours compliqué et anxiogène ! Cette fermeture entraîne aussi le départ, plus ou moins anticipé, d'une douzaine de personnes (Appui au Projet Personnel, rupture conventionnelle ou départs en retraite). Difficile de refaire ses valises 2 ans après être arrivé à VLG pour soi-disant « pérenniser » son emploi de chauffeur poids lourds à La Poste ! Une page va donc se tourner pour les chauffeurs travaillant sur cet établissement et qui vont se retrouver à aller travailler sur les antennes de GONESSE, BOBIGNY, BOIS D'ARCY ou encore la nouvelle antenne de POISSY.

Plaque Est : on ouvre, on ferme !

C'est au détour d'une commission de dialogue social en février que M. FUENTES, responsable du transport à la DRLOI, a annoncé l'ouverture de deux nouvelles agences transport : une à BONNEUIL et une à WISSOUS. On pourrait dès lors se réjouir sauf que ces ouvertures entraînent la fermeture de l'agence de RUNGIS ainsi que la fermeture des nuits de l'agence de SAVIGNY LE TEMPLE et d'IVRY. L'agence de BONNEUIL sera la 1ère à ouvrir et accueillera les gros gabarits (21 CP et semis). L'agence de WISSOUS accueillera, elle, une majorité de 12 CP. On ne peut que déplorer le choix de la direction, notamment parce qu'il n'y a aucune raison objective de fermer RUNGIS et d'autre part parce que cela condamne l'arrivée du train sur BONNEUIL. Il faut savoir que le nouveau site de BONNEUIL,



ouvert il y a 3 ans, nous a été vendu comme un site multimodal qui devait utiliser les caisses mobiles allant sur les trains, les camions, voire les péniches ! Avec l'implantation d'une agence transport, les gros gabarits seront garés sur les rails existants ! Adieu donc le ferroviaire sur BONNEUIL ! Par ailleurs, on se demande bien pourquoi ces agences transport n'ont pas été implantées dès l'ouverture de BONNEUIL ou de WISSOUS, alors que c'était une de nos revendications. SUD s'oppose farouchement à ces fermetures. Une première grève majoritaire, appelée par SUD et CGT, a eu lieu sur le site de RUNGIS le 19 mars dernier avec plus de 80% de grévistes avec un rassemblement devant la DRLOI de 70 chauffeurs. D'autres actions sont à venir. Nous reviendrons sur ce dossier dans un prochain journal.

Plaque Roissy : la 2ème phase démarre

Après une 1ère phase de réorganisation l'année dernière qui a vu la PIAC changer totalement d'activité et devenir un centre d'ouverture Import, voici donc la 2ème phase ! La PIAC aura cédé tout son traitement petit et grand format international aux PIC de Paris Nord et Paris Sud ou encore aux bureaux d'échange. Toutes les machines (TOP et TPF) ont été démontées. Des travaux importants sont en cours pour l'arrivée des sondages, de la cabine. Cet été arriveront les douaniers, la cabine, les sondages. Des travaux d'implantation sont en cours. La PIAC va perdre au 15 juillet sa dernière activité « historique », les VIVE. Au final, elle va disposer de 11 lignes d'ouverture et les convoyeurs vont être remplacés par une soixantaine de petits robots SOLY pour transporter les colis ou les sacs. Ceux-ci seront testés en mai pour un fonctionnement mi-juillet. Une carte de circulation est à l'étude avec une zone de parking et une zone de chargement des batteries. Ils ont une vitesse de 1,2 mètres/seconde, soit 4,3 km/h. L'effectif de la PIAC en fin de réorganisation sera d'environ 300/350 personnes.

Si nous connaissons à peu près l'avenir de la PIAC en termes d'activités et de personnel, nous sommes très inquiets pour ce qui est du HUB. En effet, le centre a été vidé de ses activités, notamment en jour et l'on se demande bien quel est son avenir au moment où le directeur souhaite revoir l'ensemble des horaires. Et ce n'est pas l'activité colis Export dont l'arrivée est prévue en 2021, avec la fermeture de Chilly-Mazarin, qui va remplacer les activités perdues. D'autant, que le HUB traitait ce trafic bien avant que nos « technocrates » décident de le transférer à Chilly-Mazarin. Cette question, nous l'avons posée à nos « dirigeants » lors d'une rencontre. Ceux-ci ne semblent pas du tout inquiets, parlent de traiter du flux Export Eco en jour, de faire tourner la TLE (trieuse des encombrants) sur de nouvelles plages horaires (6H/13H par exemple). Ils disent également que s'il y a moins d'activités, il y aura aussi moins d'effectif ! Enfin, nous avons rappelé l'échec patent de la MACSI (mécanisation des sondages) qui a coûté un « pognon de dingue » pour ne servir qu'une semaine, afin de traiter les billets de la coupe d'Europe de football en 2016. Celle-ci est actuellement en phase de démontage ! Nous aurions préféré que cet argent serve pour une prime aéroportuaire que nous réclamons maintenant depuis des années !



Bonneuil PFL : la voix de son maître !

Le résultat des élections de décembre a donné une nouvelle représentativité sur le site. Auparavant, SUD détenait les 4 sièges au CHSCT et le secrétariat. Depuis les élections, 2 sièges sont attribués à la CFDT et 2 à SUD. Le premier CHSCT devait décider à qui revenait le secrétariat. Dans un contexte normal, il aurait du revenir à SUD, puisque nous sommes arrivés en tête des élections sur le site. C'était sans compter avec la roublardise de la CFDT qui a présenté un salarié de 63 ans, sachant que le secrétariat allait se jouer au bénéfice de l'âge en cas d'égalité des voix ! Pas très correct mais de bonne guerre !

Un deuxième CHSCT a eu lieu fin mars. Celui-ci ne devait traiter que du règlement intérieur et des règles



de fonctionnement, comme cela se fait habituellement et comme cela s'est fait partout dans les centres de la DRLOI. Mais Mme CLIQUENNOIS, comme à son habitude, en avait décidé autrement. Elle mettait à l'ordre du jour de ce deuxième CHSCT pas moins de 11 points. Malgré nos interventions localement et y compris auprès de la DRLOI, elle n'a jamais voulu revenir

Par correction, nous avons laissé la parole à la CFDT, seulement ils n'avaient rien à dire ! Après les avoir relancé, ils ont répondu que le RI était très bien comme ça et qu'ils n'avaient rien à rajouter. SUD a fait alors toute une batterie de propositions. En bonne maîtresse d'école, la directrice distribuait les « mauvais points ». A chacune de nos propositions, un commentaire : ça non ! ça non plus ! ça, il en est hors de question (exemple le dictaphone pour enregistrer la séance). Voyant qu'elle était submergée de propositions, elle a suggéré qu'on reprenne le RI de la boîte en brouillon et qu'on y rajoute nos annotations. Une nouvelle séance doit avoir lieu car elle tient à valider le RI avant sont départ pour BRIE. Nous avons vu ensuite les 11 autres points à l'ordre du jour et c'est seulement là que la CFDT a pris la parole au sujet des toilettes bouchées sur la Cellule 1 !!! Il aura donc fallu attendre 3H30 pour entendre deux phrases. Ça promet pour la suite !

Enfin, il y a eu le 26 avril, un CHSCT extraordinaire demandé par SUD pour traiter d'un nouvel incident sur une remorque double-pont. Lors de ce CHSCT, les représentants SUD ont souhaité un vote pour leur interdiction. Dans un premier temps, le représentant CFDT vote également pour cette interdiction. Alors la direction lui demande s'il était bien sûr de son vote. Ce représentant avouant qu'il n'avait pas bien compris la question (pourtant simple), la direction procède à un nouveau vote. Une nouvelle fois, ce représentant vote pour et de nouveau la direction l'interpelle ! Il s'ensuit alors un nouveau vote pour qu'enfin il comprenne qu'il fallait voter contre. Ouf ! On l'a échappé belle. On a failli avoir de nouveau l'interdiction des double-pont sur la plateforme. Merci qui ?